

UNIVERSITÉ PARIS-PANTHÉON-ASSAS

-o-O-o-

Première année de Master  
Année universitaire 2022-2023

-o-O-o-

# DROIT DES CONTRATS PUBLICS

-o-O-o-

**Plan du cours**  
**du Professeur Gilles J. GUGLIELMI**  
Second semestre

*Document mis à jour au 1<sup>er</sup> janv. 2023*  
*Utilisation strictement réservée à l'université Paris-Panthéon-Assas*

## PLAN DU COURS

# DROIT DES CONTRATS PUBLICS

### **Introduction**

- § 1. – *Titre du cours : contrats administratifs, contrats publics, contrats de la commande publique*
- § 2. – *Objectif et méthode : explication des notions et des catégories juridiques*

### **Chapitre 1<sup>er</sup> :**

#### **La notion de contrat en droit public**

##### Section I : La définition du contrat

- § 1. – *Définition de la catégorie juridique « contrat »*
  - A. Une assise matérielle
  - B. Un élément subjectif d'existence juridique
  - C. Un élément objectif de finalité économique et sociale
- § 2. – *Définition de l'acte juridique « contrat »*
  - A. Deux personnes au moins
  - B. L'accord des volontés
  - C. La production d'effets de droit

##### Section II : Les conditions de validité des contrats des personnes publiques

- § 1. - *Personnes publiques et autonomie contractuelle*
  - A. L'autonomie contractuelle des personnes publiques
  - B. Compétence, habilitation et approbation
  - C. Les avant-contrats
- § 2. - *L'intégrité du consentement*
  - A. L'erreur
  - B. Le dol
  - C. La violence
- § 3. - *Les conditions relatives au contrat lui-même*
  - A. Les conditions de fond : un contenu licite et certain (objet, cause, clauses)
  - B. Les conditions de forme et de procédure

##### Section III : L'identification du contrat

- § 1. – *Contrat et acte unilatéral*
  - A. Principe de distinction
  - B. Nécessité de la distinction
  - C. Modalités de la distinction
- § 2. – *Contrat de commande publique et autres contrats administratifs*
  - A. Qualification de la commande publique par le droit européen
  - B. Qualification législative des contrats administratifs
  - C. Qualification jurisprudentielle

## **Chapitre 2 : Typologie des contrats publics**

### Section I : Les marchés publics

#### § 1. – *Les marchés publics de droit commun*

- A. Définition
- B. Procédures de passation

#### § 2. – *Les marchés de partenariat*

- A. Définition
- B. Régime

### Section II : Les concessions

#### § 1. – *La définition des concessions*

- A. Définition européenne, origine nationale
- B. Procédures de passation

#### § 2. – *Les variétés de concessions*

- A. De travaux, de services, mixtes
- B. De service public : concession, affermage, régie intéressée

### Section III : Les contrats domaniaux et immobiliers

#### § 1. – *Les conventions domaniales*

- A. Contrats portant sur le domaine privé
- B. Contrats portant sur le domaine public

#### § 2. – *Les contrats immobiliers*

- A. Les ventes simples
- B. Les ventes à charge

## **Chapitre 3 : L'exécution des contrats administratifs**

### Section I : L'exécution courante

#### § 1. – *Les droits et obligations du cocontractant*

- A. Les obligations
- B. Les droits

#### § 2. – *Les prérogatives de la personne publique contractante*

- A. Pouvoirs de contrôle et de direction
- B. Pouvoir de modification unilatérale
- C. Pouvoir de sanction
- D. Résiliation dans l'intérêt du service ou l'intérêt général

### Section II : L'influence de faits nouveaux

#### § 1. – *Les faits justificatifs d'une inexécution du contrat*

- A. La force majeure
- B. La « force majeure administrative »

§ 2. - *Les faits modificatifs de l'exécution du contrat*

- A. L'imprévision
- B. Le " fait du Prince "
- C. Les sujétions imprévues

§ 3. - *La volonté des parties modifiant le contrat*

- A. Le principe de l'avenant
- B. La modification du contenu du contrat
- C. La cession, modification d'une partie au contrat

## **Chapitre 4 : Le contentieux des contrats devant le juge administratif**

Section I : Le contentieux de la formation du contrat : référés pré-contractuels et contractuels

§ 1. - *Recevabilité*

- A. Conditions liées au requérant
- B. Conditions liées à la requête

§ 2. - *Pouvoirs du juge*

- A. Référé pré-contractuel
- B. Référé contractuel

Section II : Le contentieux du contrat administratif et des actes liés

§ 1. - *Ouvert aux parties*

- A. Recours de plein contentieux en contestation de validité du contrat
- B. Recours de plein contentieux et en excès de pouvoir contre les actes d'exécution du contrat

§ 2. - *Ouvert aux tiers*

- A. Recours pour excès de pouvoir
- B. Recours de plein contentieux

Section III : Le contentieux des responsabilités nées des contrats

§ 1. - *La responsabilité contractuelle générale*

- A. La faute
- B. L'action

§ 2. - *La responsabilité née de l'illégalité du contrat : quasi délit et quasi contrat*

- A. L'illégalité de la conclusion du contrat
- B. L'illégalité du contrat lui-même

§ 3. - *Deux garanties remarquables : les vices cachés et la garantie décennale*

- A. La garantie des vices cachés
- B. La garantie décennale

**Chapitre 5 :**  
**Les autres contentieux relatifs aux contrats publics**

Section I : Les modes alternatifs de règlement des litiges

§ 1. - *Le règlement non juridictionnel des litiges par les parties*

A. La médiation, processus amiable

B. La transaction, acte final

§ 2. - *L'arbitrage, règlement juridictionnel des litiges par un tiers*

A. L'interdiction de principe et son caractère relatif

B. Le contentieux des sentences arbitrales : sentences nationales, étrangères et exequatur

Section II : Le contentieux pénal

§ 1. - *Le délit de favoritisme*

A. Éléments constitutifs

B. Éléments de procédure

§ 2. - *Les autres délits liés aux contrats*

A. Concussion

B. Corruption passive et trafic d'influence

C. Prise illégale d'intérêt

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **0. Pré-requis**

**Les étudiants sont présumés connaître le droit constitutionnel, le droit administratif général et le droit communautaire général tels qu'ils ont été enseignés dans les autres cours.**

### **I. Manuel :**

*Il est difficile de conseiller un manuel. Le cours ne suivra ni le plan ni la progression des manuels existants. Il convient donc d'utiliser le manuel qui conviendra le mieux au tempérament de l'étudiant.*

*Sauf indication contraire, les ouvrages indiqués doivent être consultés ou acquis dans leur dernière édition.*

Ouvrages fondateurs :

DE LAUBADÈRE (A.), MODERNE (F.), DELVOLVÉ (P.), *Traité des contrats administratifs*, 2<sup>e</sup> éd., 2 vol., LGDJ, 1984.

Ce traité, très détaillé, ne correspond plus à l'état du droit positif, tant en raison des modifications de la législation et de la jurisprudence que de l'intégration du droit communautaire. Néanmoins, la structure de ses subdivisions fournit un cadre d'analyse juridique toujours pertinent. On peut aussi se reporter à la 1<sup>ère</sup> édition de 1956.

JÈZE (G.), *Les principes généraux du droit administratif. Théorie générale des contrats de l'Administration*, 3<sup>e</sup> éd., 1<sup>er</sup> vol. Giard, 1934, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> vol. LGDJ, 1936. Edition la plus complète de la première synthèse de la matière.

Ouvrages actuels :

GUÉZOU (O.), *Traité de contentieux de la commande publique*, Ed. Moniteur, 2018.

HOEPPFNER (H.), *Droit des contrats administratifs*, Dalloz (coll. M1 M2), 2022.

LICHÈRE (F.), *Droit des contrats publics*, Dalloz (coll. Mémentos), 2020.

RICHER (L.), LICHÈRE (F.), *Droit des contrats administratifs*, LGDJ (coll. Manuels), 2021.

UBAUD-BERGERON (M.), *Droit des contrats administratifs*, LexisNexis, 2022.

YOLKA (P.), *Droit des contrats administratifs*, LGDJ (coll. Systèmes), 2020.

Réflexions transdisciplinaires :

*Contrats publics, Mélanges en l'honneur du Professeur Michel GUIBAL*, CREAM Presses de la Faculté de droit de Montpellier, coll. Mélanges, 2 Vol., 2006.

CONSEIL D'ÉTAT, *Le contrat, mode d'action publique et de production des normes*, EDCE N° 59, La Doc. Française, 2008.

KIRAT (T.), *Economie et droit du contrat administratif*, La Documentation française, 2005.

MARCUS (L.), *L'unité des contrats publics*, Dalloz, coll. Nouv. bibl. des thèses, 2010.

MARTIN (J.), *Les sources de droit privé du droit des contrats administratifs*, thèse droit Paris II, 2008.

NOGUELLOU (R.) et STELKENS (U.), *Droit comparé des contrats publics*, Bruylant, 2010.

Il également souhaitable de disposer d'un *Code de la Commande publique*.

### **II. « Corpus » des grandes décisions du droit des contrats publics**

*Le recueil de jurisprudence fourni au titre des documents de travaux dirigés, intitulé "Corpus des Grandes Décisions", doit être toujours à portée de mains, y compris pendant les cours magistraux. Les arrêts faisant partie de ce recueil, dont l'utilisation s'intègre aux travaux dirigés ou au manuel, ne sont pas reproduits à chaque fiche ; ils sont cités par l'abréviation **Corpus**, et doivent être recherchés dans l'ordre chronologique.*

### **III. Multimédia :**

*L'attention des étudiants est attirée sur le fait que le travail universitaire ne consiste pas en un copier/coller d'informations, même exactes et pertinentes, reprises intégralement et en quantité de travaux publiés, mais nécessite une assimilation et la traduction d'une vision personnelle. Toute citation sans guillemets et sans référence est constitutive d'un plagiat qui, indépendamment de sa qualification juridique, traduit une incompréhension profonde des principes d'acquisition des connaissances et de structuration de la pensée.*

#### **Outils idéaux pour approfondir une recherche juridique :**

<http://jurisguide.univ-paris1.fr> , Jurisguide fait partie des projets pédagogiques sélectionnés par le serveur FORMIST, mis en place à l'initiative du Ministère de l'Education Nationale et coordonné par la bibliothèque CUJAS.

<http://servicedoc.info>, Blog de Stéphane Cottin sur la documentation juridique et la recherche documentaire en droit.

### **Sites officiels**

- Le site officiel de votre cours de Droit des contrats publics :

<http://www.contratspublics.fr> ou <http://www.guglielmi.fr>

*Ce site contient : le plan de cours ; les fiches de TD ; le Corpus ; ... et divers autres documents qui mettront un peu de chair autour de ces os, ainsi que des liens vers d'autres sites pertinents.*

- Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique>

- Le site des marchés publics français en ligne : PLACE, plate-forme des achats de l'Etat

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise>

- Les marchés publics européens (sélection, prestations, cadre réglementaire, lexique)

SIMAP, Système d'Information pour les Marchés Publics (nouveau, réglementation, guides pratiques...) :

<http://simap.ted.europa.eu>

Site de la Chambre de commerce de Paris :

<http://fr.slideshare.net/CCI-Paris-IdF/marchs-publics-mode-demploi>

- Sites publics de recherche jurisprudentielle (et parfois doctrinale)

*Depuis septembre 2002, tous les arrêts du Conseil d'État depuis 1965 et tous ceux des Cours administratives d'appel peuvent être trouvés en texte intégral sur le site*

<http://www.legifrance.gouv.fr>

*qui contient également la base de données du Journal Officiel et renvoie aux sites des juridictions.*

*Tout le droit de l'Union européenne peut être trouvé à partir du site :*

<http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>

### **Sites non officiels**

*Parmi les nombreux sites qui traitent du droit des contrats publics, deux me semblent mériter d'être relevés, compte tenu de leur constance et de leur suivi de l'actualité :*

<http://droit-des-contrats-publics.eff.fr/>

<http://www.code-commande-publique.com>